

ASSURER LE SUIVI ADMINISTRATIF D'UN MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX

Maîtriser les démarches et les étapes

1 JOUR, 7 HEURES

MARCHÉS DE
TRAVAUX

CODE : MP15

Objectifs de la formation

Réaliser les démarches administratives d'un marché public de travaux, du démarrage de l'opération à son achèvement

Identifier les étapes clés dans le suivi administratif pour mieux anticiper les sources de contentieux

Parmi nos formateurs

- LAROCHE Cyril
Avocat,
CABINET CYRIL LAROCHE AVOCATS

Public concernés

- Toute personne impliquée dans un marché public de travaux ; Acheteur ; Agent et cadre du secteur public amenés à rédiger, passer et exécuter des marchés publics de travaux ; Responsable des services techniques au sein d'une collectivité

Critères d'admission

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Promotion d'été -10% : Sessions en virtuel : 652,50 €HT
- Promotion d'été -10% : Sessions en présentiel : 711,00 €HT
- Tarif Session en classe virtuelle : 725,00 €HT
- Tarif Session en présentiel : 790,00 €HT

Toute personne amenée à suivre un marché public doit avant tout cerner le périmètre des obligations et de la responsabilité de chaque acteur sur un chantier. Conclure un marché public de travaux signifie suivre les étapes clés du chantier, les opérations à contrôler particulièrement, s'assurer de la coordination santé et sécurité sur le chantier, le suivi des OS/TS.

Cette formation retrace le déroulement d'une opération en mettant en exergue les risques encourus en cas de non-respect de la réglementation. Vous saurez ainsi constituer un dossier administratif solide pour les limiter.

Connaître le cadre administratif d'un marché public de travaux : rappels

- Le rôle et les responsabilités des intervenants
- Les principaux textes de références : code de la commande publique, CCAG travaux, marchés spécifiques
- Les différents types de marché de travaux

Maîtriser la conduite administrative d'un chantier : les différents points de vigilance

- La gestion des prix et des règlements du marché
- Les délais
- La réalisation des ouvrages
- Assurer la sécurité et l'hygiène sur les chantiers
- Les cas de modification d'un marché de travaux
- Le règlement des litiges et des contentieux
- Traiter le cas de la sous-traitance et de la cotraitance

Identifier les étapes clés du déroulement d'un marché de travaux et les opérations à surveiller ou à réaliser à chaque étape

- La notification du marché
- La gestion des partenaires externes
- La gestion des ordres de service
- Les assurances obligatoires
- Les garanties des constructeurs : parfait achèvement, bon fonctionnement, décennale
- La finalisation du chantier : gérer les opérations de réception des ouvrages
- Déterminer le décompte général
- La fin du marché : comment l'opérer

CAS PRATIQUE Études de cas

- Exemples de méthodes à utiliser pour le suivi administratif
- Quels outils mobiliser pour limiter les sources de contentieux

Dates

A distance (classe virtuelle)	Paris
23/09/2025	23/09/2025
08/12/2025	08/12/2025

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont

téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ **Modalités d'évaluation:**

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ **Modalités techniques FOAD:**

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.